

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 28
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 5

L'an deux mille dix sept et le 29 mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 23 mai, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
31240

Etai^{ent} présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, M. JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE,, M. DENIS MOLET, MME NATHALIE GAUVRIT, MME FLORENCE TOULZE, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, M. ERWAN DANIEL, M. NICOLAS COSTES, M. GILLES HOURQUET

Etai^{ent} absents excusés ayant donné procuration : MME BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à M. MARC PERE), M. FREDERIC BAMIERE (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à MME VALERIE QUONIAM-DOUREL), MME ISABELLE SEROR (Pouvoir donné à M. ERWAN DANIEL), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN)

Etai^t absent excusé :

MICHELE CHAVE a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2017/35

Objet : Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal le vote des Impôts Communaux comme indiqué ci-dessous :

Nature des taux	Base d'imposition prévisionnelle 2017	Taux proposés	Produits attendus
Taxe d'habitation	19 907 000	5.71	1 136 690
Taxe Foncière (bâti)	19 711 000	11.23	2 213 545
Taxe Foncière (non bâti)	27 700	40.24	11 146,
Total	39 645 700		3 361 381

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Envoyé en préfecture le 03/04/2017

Reçu en préfecture le 03/04/2017

Affiché le **03 AVR. 2017**

ID : 031-213105612-20170403-2017_35-DE



Article 1

A l'unanimité moins 6 abstentions :

- D'adopter le taux des impôts communaux 2017.

*Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE*

*Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Jean-Marie VITRAC*



- Transmis le **03 AVR. 2017**
- Affiché le **03 AVR. 2017**